



## **Règlement officiel jeu concours - La lettre caviste**

### **> Société organisatrice**

Le Bureau Interprofessionnel des Vins du Centre-Loire organise à partir du 5 novembre 2020, un jeu concours gratuit et sans obligation d'achat.

### **> Conditions de participation**

Ce jeu est ouvert à toute personne majeure physique résidant en France métropolitaine, à l'exception du personnel salarié de la société organisatrice.

La société organisatrice précise que toute personne mineure ne peut participer. Toute participation incomplète, inexacte, non conforme au règlement ou reçue après la date du jeu sera considérée comme nulle ou entraînera l'élimination du participant. De même, toute participation ou l'utilisation de bot (multiple inscriptions informatiques réalisées de manière automatique et répétitive à partir d'une même adresse IP) sera constatée, sera considérée comme nulle et entraînera l'élimination des participants.

### **> Modalité du jeu**

Le principe et l'organisation du jeu sont les suivants:

A partir du jeudi 5 novembre 2020, les participants au jeu concours devront répondre à une série de questions. Une fois le questionnaire rempli, les participants devront patienter jusqu'à la fin du concours, date du tirage au sort.

### **> Election du vainqueur**

Les vainqueurs seront désignés le 23 novembre 2020. Si dans les 10 jours suivant la réception du courriel, indiquant la victoire d'un participant, celui-ci ne donne pas suite, il sera considéré comme ayant renoncé à la dotation concernée et la société organisatrice pourra s'octroyer le droit de désigner un autre vainqueur.

### **> Envoi du lot**

Le lot sera envoyé gracieusement aux gagnants par courriel sur la base des coordonnées qu'ils auront communiquées à la société organisatrice (Nom, prénom, téléphone portable, adresse email de chacun des participants à l'événement). L'envoi du lot sera envoyé par le Bureau Interprofessionnel des Vins du Centre dans un délai de 15 jours à compter de la réception des coordonnées des gagnants.

### **> Extrait de règlement**

Jeu gratuit sans obligation d'achat valable à partir du 5 novembre 2020, depuis Google Forms. Le présent règlement peut être consulté en ligne, sur le site Internet de l'Interprofession des Vins du Centre-Loire.